

Vous pouvez dorénavant envoyer des pièces jointes par l'intermédiaire d'Internet

Dans l'article intitulé « Avez-vous à échanger des messages électroniques par l'intermédiaire d'Internet? » (voir le *Bulletin du SIGNET* du 16 janvier dernier), nous vous indiquions qu'à moins de posséder un logiciel conçu à cet effet, ni vous ni vos correspondants Internet ne pouviez envoyer de pièces jointes. Mais... la technologie évolue vite! En effet, vous pouvez désormais acheminer des pièces jointes par l'intermédiaire d'Internet pour autant que vos correspondants exploitent un logiciel de messagerie électronique acceptant le protocole « MIME » [vous voulez savoir si vos correspondants exploitent un logiciel compatible? Rien de plus simple! Il suffit de le leur demander!].

Envoi de pièces jointes par l'intermédiaire d'Internet

Il est aussi simple d'envoyer des pièces jointes par l'intermédiaire d'Internet qu'il est facile de le faire par

l'intermédiaire d'ICONDESK, à une différence près, et non des moindres : la taille des pièces jointes aux messages Internet ne doit pas excéder 250 000 octets.

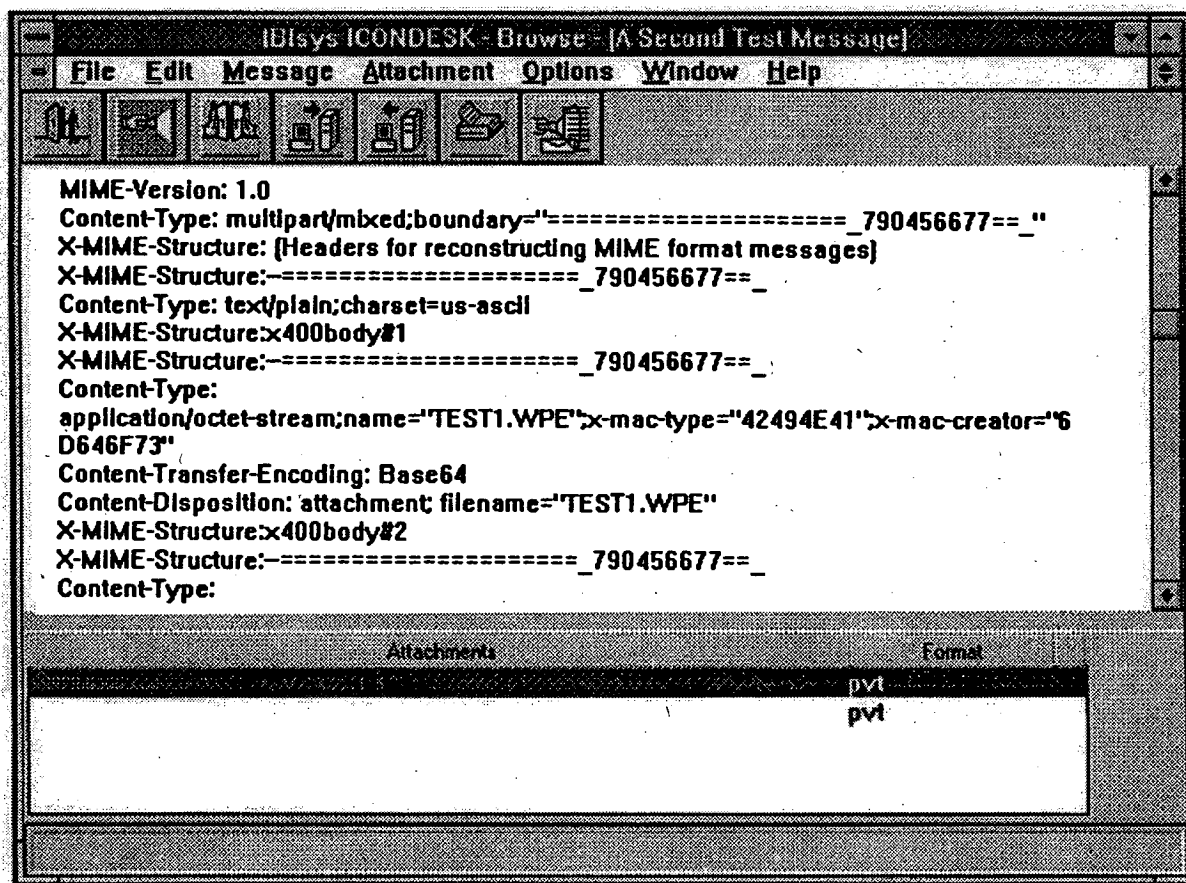
Comment pouvez-vous vérifier le nombre d'octets que comporte une pièce jointe?

1. Dans le gestionnaire de fichiers, cliquez sur le fichier que vous voulez envoyer à titre de pièce jointe.
2. Un chiffre figure dans la première colonne affichée à droite du nom du fichier. Ce chiffre indique le nombre d'octets qu'occupe votre message.

Note : Pour obtenir des renseignements sur l'envoi de pièces jointes de plus de 250 000 octets, veuillez communiquer avec STOS (Section des opérations et du soutien informatiques).

Lecture de pièces jointes reçues par l'intermédiaire d'Internet

Si vous recevez, par l'intermédiaire d'Internet, des messages électroniques accompagnés de pièces jointes, chacune des pièces jointes s'affichera comme une entrée vierge dans la liste des pièces jointes, et affichera l'extension « pvt » (voir l'exemple reproduit ci-dessous). Pour consulter ces pièces jointes, vous devrez d'abord les exporter avant de les rappeler au moyen du programme qui convient (WordPerfect, Quattro Pro, etc). Si l'expéditeur n'a pas précisé en quel format se présentent les pièces jointes, consulter l'en-tête sibyllin qui figure au tout début du texte du message, et qui est aussi reproduit dans l'exemple fourni ci-dessous. Les noms des fichiers s'afficheront selon l'ordre où ils figuraient dans la liste des pièces jointes.



Note : Le texte du message suit l'en-tête, qui est reproduit en partie dans l'exemple (ICONDESK 4.3).